



MAIRIE

27, rue principale
68127 OBERENTZEN

Tél. : 03 89 49 45 13
Fax : 03 89 49 48 21

Mél :

oberentzen.mairie@wanadoo.fr

Site Internet :

www.oberentzen.com

HORAIRES

Lundi & Jeudi
14 h 15 à 18 h 30

Mardi & Vendredi
08 h 15 à 11 h 30

Mercredi
09 h 30 à 11 h 30

PERMANENCES

Le Maire ou les Adjointes
peuvent être rencontrés sur
rendez-vous ou lors des
permanences de
17 h 30 à 18 h 30
les lundis, mardis ou jeudis

SOMMAIRE

Mot du maire	1
Conseil municipal	2/3
Cabinet infirmier	3
Association foncière	4/5
Syndicat mixte de l'III	6
Nid de cigogne	7
Vie associative	8
Maison de la nature	8
Vœux de la municipalité	9
Sainte Geneviève	9
Du côté des écoles	9
Agenda	9
Etat civil 2014	10
Aînés à l'honneur	11
Autour de l'érable	11
Appel Croix Rouge	11
Anniversaires	12

OBERENTZEN INFO N°4

Avril 2015

Mot du Maire

A travers le rendez-vous budgétaire de l'exercice 2015, nous pouvons pleinement mesurer les conséquences de la crise que traverse la France. En raison des déficits abyssaux qui amenuisent d'année en année la marge de manœuvre financière de notre pays, Oberentzen, comme les autres communes du territoire national, subit de plein fouet une importante réduction des dotations de fonctionnement de l'Etat. L'impact financier sur notre budget s'élève à 15 000 € de recettes en moins. S'y ajoutent des charges nouvelles à inscrire au chapitre des dépenses locales, charges liées au désengagement progressif de l'Etat. L'instruction des permis de construire, qui incombe désormais aux communes, en est l'exemple le plus récent. Le coût de ce transfert de compétence s'élèvera désormais annuellement à 3 000 €. Les exemples pourraient être multipliés.

Dans ce contexte financier nouveau, je reste donc persuadé que :

- l'avenir de nos communes rurales passera inévitablement par un renforcement de l'intercommunalité qui permettra de mutualiser davantage nos moyens et de faire jouer la solidarité entre territoires. C'est dans ce sens que plusieurs villages de notre Communauté de Communes, dont Oberentzen, ont opté pour un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui se substituera à partir de 2016 au PLU existant qu'il convenait obligatoirement de réactualiser pour un coût de 30 000 €,
- les budgets futurs devront dorénavant reposer sur la maîtrise stricte des dépenses de fonctionnement et la limitation du recours à l'emprunt.

C'est dans cette logique qu'a été forgé le budget 2015. Les comptes qui ont ainsi été actés permettront néanmoins :

- le financement des travaux de voirie qui seront réalisés cette année après un blocage lié à un désaccord technique avec les services du Conseil Général. L'accord conclu permettra de réduire les coûts de l'opération pour la commune. Le montant de l'investissement ne pourra excéder 650 000 € HT. En cas de dépassement, il conviendra de réviser à la baisse le programme.
- l'aménagement d'un columbarium pour une dépense maximale de 20 000 €.
- la valorisation du bâtiment école qui passe, dans une première étape, par le remplacement des fenêtres et des volets à l'étage permettant par la même occasion de réaliser des économies de chauffage. L'enveloppe allouée à cette opération est limitée à 15 000 €. Des demandes de subventions sont déposées au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux et auprès de la région.
- la poursuite de l'aménagement du parking nord de la mairie : édification d'un mur et réfection de la façade de la mairie pour une somme de 20 000 €.

Comme on peut le constater, malgré un contexte difficile, c'est un programme ambitieux pour notre village. Pour le financer, outre un encadrement des dépenses, il a été nécessaire d'augmenter de 3 %, après deux ans de stabilité fiscale, les taux d'imposition qui généreront ainsi une rentrée supplémentaire de près de 3 000 €.

Quels que soient les obstacles, soyez persuadés qu'avec le conseil municipal, je continuerai à tout mettre en œuvre pour assurer le bon développement de notre village !

René MATHIAS

Délibérations municipales

Conseil du 2 février 2015

■ Agrément des adjudicataires de chasse des lots 1 et 3 :

Les membres du conseil valident les nouveaux adjudicataires, M. LAMEY Clément pour le lot 1 et M. DIRINGER Sébastien pour le lot 3, puis fixent à 1 000 € le prix du lot 2 qui n'a pas trouvé acquéreur le 16 janvier.

■ Convention de transfert au SCOT de la mission d'instruction des permis de construire...

Le Conseil approuve la convention de transfert de la mission d'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme (permis de construire, d'aménager et de démolir, déclarations préalables) et des certificats d'urbanisme entre la Commune d' OBERENTZEN et le Syndicat mixte du SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

■ Transfert à la Communauté des Communes de la compétence liée à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme :

Le Conseil approuve par 13 voix pour et 1 abstention ce transfert de compétence.

■ Examen de devis :

Plusieurs devis sont examinés et validés :

- le devis de l'entreprise Evelyne MULLER *Nettoyage de l'III* pour l'école pour un montant annuel forfaitaire de 11 000 € ainsi que 475 € pour le nettoyage des vitres et des encadrements sur demande,
- un second devis de l'entreprise Evelyne MULLER *Nettoyage de l'III* pour la mairie pour un montant mensuel forfaitaire de 280 € ainsi que 315 € pour le nettoyage des vitres et pièces d'archives,
- un premier devis de l'entreprise EHRSAM pour la démolition du local du cimetière pour un montant de 720 € TTC,
- un second de vis de l'entreprise EHRSAM concernant l'aménagement d'un chemin d'accès à la piste cyclable à partir de la rue de la digue (1 578 €).

■ Plan de coupe ONF

Le plan de coupe 2015 qui se décline de la manière suivante :

- Dépenses : 3 146 €
- Recettes : 6 110 €

est approuvé à l'unanimité.

■ ASON

L'association de football sollicite une participation financière de la commune pour la remise en état des poteaux d'éclairage du terrain N° 2 qui présentent des risques par rapport à la sécurité des utilisateurs. Le montant des travaux se chiffre à 3 500 €.

Le Conseil Municipal apporte une réponse favorable en attribuant une somme de 1 500 €.

Conseil du 13 avril 2015

■ Entretien des espaces verts :

L'entreprise REGARD NATURE propose ses services pour un montant annuel de 7 760 € HT soit 9 312 € TTC comprenant :

- La tonte, le débroussaillage des espaces verts et la taille des massifs et haies pour la période du 1^{er} avril au 1^{er} novembre pour un montant de 6 210 € HT
- Le ramassage des feuilles au cimetière, le nettoyage et le curage de la fosse pour la période du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre pour un montant de 990 € HT
- Le soin des arbres pour un montant de 560 € HT.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent ce devis et autorisent M. le Maire à signer la commande et inscrire le montant au budget primitif 2015.

■ Société Protectrice des Animaux :

Un contrat avec la société protectrice des animaux de Colmar et environs a été signé en 2014. Pour 2015, le Conseil décide de renouveler la convention qui permet la mise en fourrière des animaux errants. La cotisation se monte à 0.73 €/an/habitant, soit une augmentation de 23 centimes en 1 an.

Budget

■ Budget → compte administratif 2014 :

- Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **271 291, 07 €** et les recettes de fonctionnement à **370 312, 39 €** soit un excédent de fonctionnement de **99 021, 32 €**
- Les dépenses d'investissement se sont élevées à **227 588, 24 €** et les recettes d'investissement à **45 127, 82 €** soit un déficit d'investissement de **182 460, 42 €**.

Le Conseil approuve à l'unanimité ces chiffres.

■ Budget → affectation des résultats

- Résultats 2014 :

Excédent de fonctionnement : 99 021, 32 €

Déficit d'investissement : 182 460, 42 €

- Résultat cumulé de clôture 2014 :

Excédent de fonctionnement : 439 685, 89 €

Déficit d'investissement : 206 057, 14 €

- Affectation des résultats :

La somme de 439 685, 89 € est affectée au compte 002 de la section de fonctionnement.

La somme de 206 057, 14 € est affectée au compte 1068 et au compte 001 de la section d'investissement.

■ Budget → taxes 2015 :

Le Maire expose : "Depuis de nombreuses années, les taxes communales sont restées stables. Aujourd'hui, la commune est confrontée à une baisse massive des dotations et à une augmentation des dépenses.

Il conviendrait d'augmenter les taxes d'habitation et la taxe foncière bâtie au vu des travaux de voirie envisagés."

La commission des finances propose une augmentation de 3% :

Libellé	Taux 2014	Taux 2015	Base 2015	Produit 2015
Taxe d'habitation	6,54 %	6,74%	846400,00	57 047,36 €
Taxe foncière	8 %	8,24%	490100,00	40 384,24 €
Taxe foncière non-bâti	47,88 %	47,88%	25600,00	12 257,28 €
			Produit total	109 688,88 €
		3 %	Différence/2014	2 869,04 €

Après délibération, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident une augmentation de 3 %.

■ Budget → budget primitif 2015 :

Les membres du Conseil Municipal prennent connaissance du Budget Primitif 2015 de la commune équilibré en dépenses et en recettes à :

- pour la section de fonctionnement, **745 089, 89 €**
- pour la section d'investissement, **1 216 157, 14 €**

Le budget est voté par chapitre en fonctionnement comme en investissement.

Après avoir entendu les explications de M. le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- *approuve le Budget Primitif 2015 tel que présenté,*
- *fixe le produit des contributions directes à 109 700 €.*

Cabinet infirmier

A partir du 05 mai, Virginie Bretz et Lucilia Grentzinger, infirmières, installent leur cabinet au 21 rue principale.

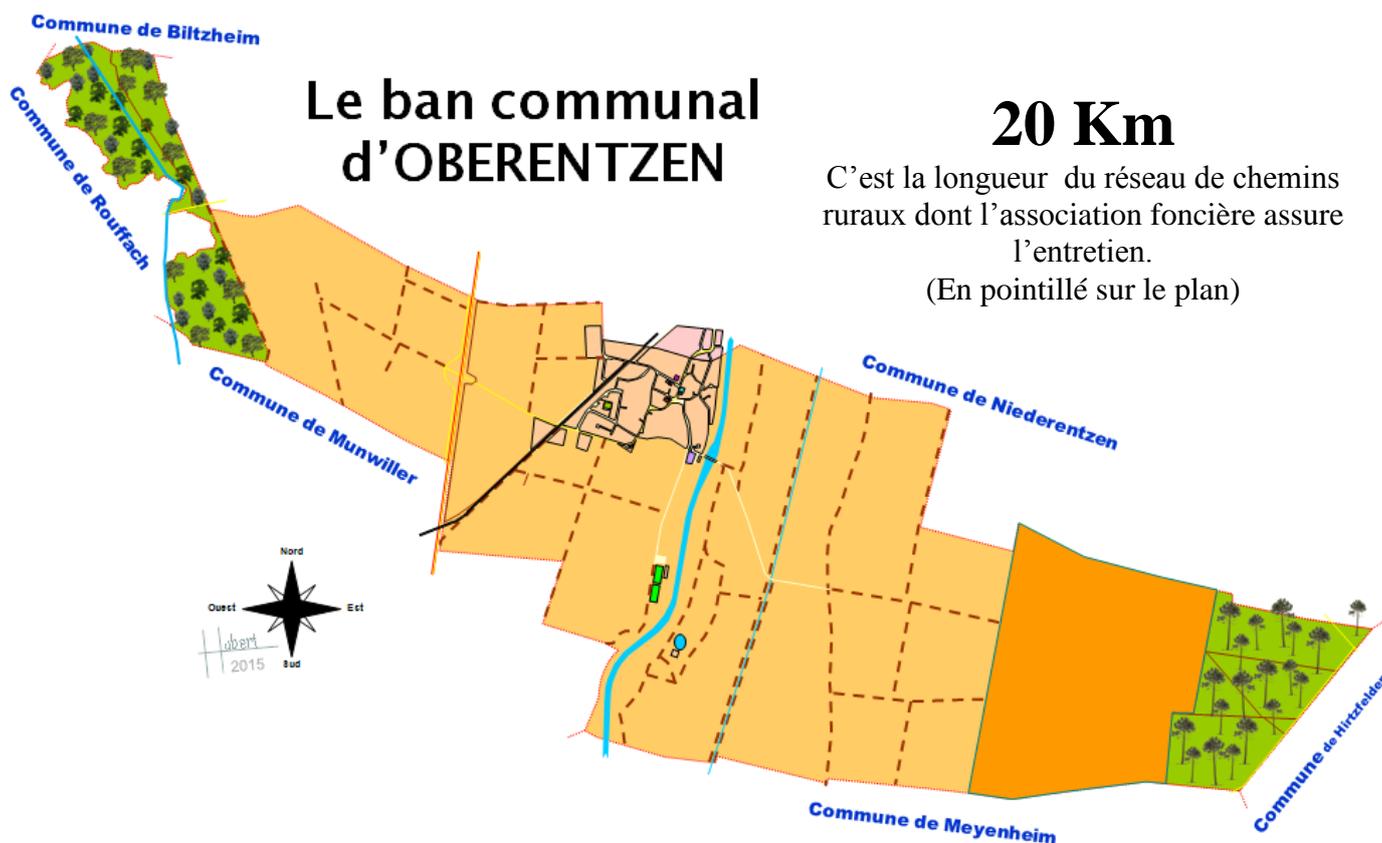
Une permanence hebdomadaire est programmée les mardis de 8 h à 9 h.

Les soins à domicile sont assurés sur rendez-vous 7 jours sur 7.

Contact : 03 89 49 00 00



L'association foncière



Journée de travail du 5 mars 2015

De gauche à droite :
Robert HEBDING Agriculteur
Hubert ANTONY
Adjoint agriculture & forêts
André ANTONY Agriculteur
Théo MEYER
Agriculteur & conducteur de la niveleuse
Sébastien MARY Agriculteur
Martin JAEGGY
Agriculteur & coordinateur des travaux
Jérôme MATHIAS Agriculteur
Valentin BINGLER Jeune Agriculteur
Thomas EHRSAM
Entrepreneur & conducteur de la pelleuse
Jean François Meyer
Stagiaire chez Jean-Michel et Frédéric REYMANN
André REYMANN Agriculteur
Absents sur la photo :
Thierry FRANTZ Agriculteur
Dominique REYMANN Jeune Agriculteur

Une association foncière de remembrement regroupe tous les propriétaires des parcelles incluses dans le périmètre de l'opération d'aménagement foncier.

Elle est instituée par un arrêté du Préfet.

Le bureau :

L'association est administrée par un bureau qui comprend :

- le maire
- trois propriétaires désignés par la Chambre d'Agriculture
- trois propriétaires désignés par le conseil municipal.

Le bureau élit en son sein, parmi les membres prévus au précédent paragraphe, le président, le vice-président et le secrétaire.

La comptabilité de l'association est tenue par le receveur municipal.

Rôle :

L'association foncière est chargée de la réalisation des travaux. Elle est maître d'ouvrage des travaux connexes au remembrement.

L'association foncière est ensuite chargée de l'entretien et de la gestion des ouvrages dont elle est propriétaire (chemin d'exploitation, fossé, haie,...).

Les dépenses relatives aux travaux connexes sont réparties par le bureau proportionnellement à la surface attribuée à chaque propriétaire par le remembrement.

Le montant des taxes syndicales est fixé annuellement par le bureau.



Charger



Transporter



Déverser



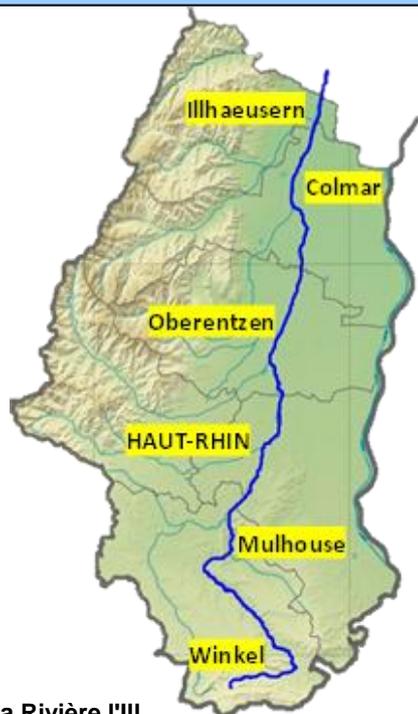
Niveler

LE SYNDICAT MIXTE de l'ILL

L'assemblée générale du syndicat s'est tenue à Oberentzen le 18 février 2015 sous la présidence de M. Michel HABIG.

Etaient présents à cette Assemblée générale :

- 66 délégués des communes adhérentes
- M. René Mathias, maire d'Oberentzen
- Le directeur général des services, les ingénieurs et techniciens du CG68
- Les représentants de différents services de l'état DDT ONEMA DREAL
- L'association Alsace Nature



La Rivière l'Ill

D'une longueur de 216,7 km, elle traverse 83 communes françaises réparties sur 2 départements. (54 Haut-Rhin & 29 Bas-Rhin)
Elle prend sa source à Winkel dans le Sundgau et fait partie du bassin versant du Rhin.

Elle est un affluent du Canal de la Marne au Rhin, puis se jette dans le Rhin à Strasbourg.

Elle est le confluent de 55 affluents. (44 ruisseaux & 11 rivières)



Le syndicat mixte de l'Ill regroupe 53 communes du Haut-Rhin et le département qui en est le principal participant au budget.

Ses principales compétences et activités sont la réalisation de travaux d'aménagement, de confortement d'ouvrages et de renaturation écologique ainsi que l'entretien et l'exploitation des ouvrages et des terrains lui appartenant ou mis à sa disposition par les Communes membres.

Le budget primitif 2015 s'élève en fonctionnement à 1 258 664.21 € et en investissement à 1 510 440.69 € (Dont 1 000 000 € de travaux sur la rivière).

La participation budgétaire 2015 pour la commune s'élève à 2003 €

Les délégués au syndicat sont Hubert Antony, Martin Jaegy comme titulaires et Théo Meyer comme suppléant.

Altkirch
Andolsheim
Baldersheim
Bettendorf
Biltzheim
Bouxwiller
Brunstatt
Carspach
Colmar
Didenheim
Durmenach
Ensisheim
Fislis
Frœningen
Grentzingen
Guémar
Henflingen
Hirsingue
Hirtzbach
Hochstatt
Holtzwihr
Horbouurg-Wihr
Illfurth
Illhaeusern
Illzach
Ligsdorf
Logelheim
Lutter
Meyenheim
Mulhouse
Munwiller
Niederentzen
Niederhergheim
Oberdorf
Oberentzen
Oberhergheim
Oltingue
Raedersdorf
Réguisheim
Riespach
Roppentzwiller
Ruelisheim
Sainte-Croix-en-Plaine
Sausheim
Sondersdorf
Sundhoffen
Tagolsheim
Waldighofen
Walheim
Werentzhouse
Winkel
Wittenheim
Zillisheim



Photos : UAF Dominique ZINDY

TRAVAUX REALISES EN 2014

Commune de MEYENHEIM et OBERENTZEN

Les seuils en palplanches ont été encochés par l'entreprise NAUTILIA (travaux sub-aquatiques par scaphandrier) pour améliorer leur franchissabilité par toutes les espèces (4 790 € TTC). Il reste encore à y aménager des petites rampes latérales en enrochements pour les Anguilles.

Commune de OBERENTZEN et NIEDERENTZEN

La mise en place de la couche de roulement en concassé calcaire sur la digue rive gauche de l'Ill, entre le terrain de foot à OBERENTZEN et le pont de la route départementale à NIEDERENTZEN a été réalisée fin 2014 (47 840 € TTC),



Photos : Hubert ANTONY

LE NID DE CIGOGNE



Fixation du nid sur la cheminée de la mairie par l'entreprise Schaechtelin de Muntzenheim

Photos : Entreprise Schaechtelin



Dernière retouche en y plaçant un sac de crottes de cheval

Photo : Hubert ANTONY

Vie associative

Le club des Epis d'or organise chaque année à la mi-février sa choucroute garnie. Cette année, une nouvelle édition a eu lieu dans la salle polyvalente du village avec une belle participation accueillie par Jean-Pierre Bretz, président du club des Epis d'or. Après l'apéritif, la choucroute a été servie sur assiette par les membres du club sous l'efficace direction de l'adjointe au maire Nicole Hegy. L'après-midi a été réservé à un temps convivial d'échange entre amis et pour certains une belle partie de cartes.



L'assemblée générale de l'association de jumelage Niederentzen-Oberentzen D'Hanis (Texas) s'est déroulée il y a quelque temps. Cette séance a également été l'occasion de remettre un don de 400 € au profit de la rénovation de l'orgue de l'église Saint-Nicolas d'Oberentzen. Une action qui s'est avérée possible suite à l'organisation par l'association de jumelage d'un concert proposé par le groupe de jeunes chanteuses 'Les Cigal' Angels' le 11 janvier dernier à l'église paroissiale où un plateau avait circulé au profit de l'orgue. Le chèque a été remis à Gérard Hebding président du conseil de fabrique de la paroisse.

Maison de la nature de Hirtzfelden

La Maison de la nature organise sa journée d'inauguration « **Nature et Jardin** » dimanche **3 mai 2015** de 10h à 18h. Grande mise en lumière de la Maison de la Nature lors d'un moment convivial où adultes et enfants trouveront des animations correspondant à leurs envies.

Au programme :

- troc aux plantes et marché paysan,
- ateliers ludiques et pédagogiques : poterie, vannerie, apiculture, ludothèque, sentier pieds nus, découverte des petites bêtes, Cyclo circus : tandem côte à côte, grand-bi, triporteur, vélo de 36 pouces, vélo électrique aux roues désaxées ou au cadre articulé.
- Mais aussi, une exposition :
« *Comment être un jardinier à la fois responsable et créatif ?* »
- un jeu de piste familial pour découvrir et s'approprier la faune et la flore,
- deux spectacles de marionnettes pour enfants,
- des promenades en calèche gratuites,
- des animations musicales.

Restauration sur place.



Vœux de la municipalité

La cérémonie des vœux de la municipalité s'est déroulée fin 2014 dans la salle polyvalente en présence d'une nombreuse assistance. Elle a été présidée par le maire René Mathias. Parmi les invités étaient présents, Michel Sordi député de la circonscription, Michel Habig vice-président du Conseil Général et président de la communauté de communes du Centre Haut-Rhin et les maires et personnes officielles des communes des environs. René Mathias a fait un tour d'horizon sur les principaux événements de l'année écoulée et sur les projets communaux pour 2015.

La cérémonie a encore été mise à profit par le maire pour la **remise de diplômes aux mains vertes** qui fleurissent avec goût leur propriété. Les **donneurs de sang bénévoles** ont également été mis à l'honneur pour leur geste citoyen.



Sainte Geneviève



Ce 23 janvier 2015, les gendarmes ont honoré leur patronne, Sainte Geneviève. Le rassemblement a démarré par une cérémonie religieuse célébrée par l'abbé Philippe Hennecart Angeli, précédemment aumônier militaire. Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé la manifestation.

Du côté des écoles



Dans le cadre de la Prévention Routière, les gendarmes sont passés dans la classe des cours moyens ce jeudi 9 avril. Un premier temps a été mis à profit pour rappeler les règles à tenir sur la route quand on est cycliste. Une fois l'inspection des vélos achevée, un test en situation réelle a permis aux gendarmes d'évaluer la maîtrise de la conduite en situation réelle et plus particulièrement le "tourner à gauche". Les résultats obtenus ont été très satisfaisants dans l'ensemble et tous les 24 élèves ont été destinataires du certificat d'aptitude à la conduite à vélo.

Agenda

- 7 mai 2015 Commémoration intercommunale de l'armistice de 1945 à Niederentzen
Office religieux à 19 heures suivi d'un dépôt de gerbe aux Monuments aux Morts.
- 20 juin 2015 Fête de la musique organisée par l'amicale des Sapeurs-Pompiers et la chorale Sainte Cécile.

Etat civil 2014

NAISSANCES



ZUMBIEHL	Matthias	17 janvier	MULHOUSE
CLAASEN	Hugo	22 mars	MULHOUSE
LAYER	Isaora	09 avril	COLMAR
WIPFF	Lucie	11 mai	COLMAR
MULLER	Tayron	20 mai	COLMAR
BRETZ	Alice	09 juillet	COLMAR
VILLETTE	Axel	02 août	COLMAR
DORN	Karl	04 août	COLMAR
BARUTHIO	Faustine	16 septembre	COLMAR
MARY	Timéo	19 octobre	COLMAR
NIVAUT	Callie	21 décembre	MULHOUSE

MARIAGES

Alain LERCH & Laetitia FRANTZ 28 mars
Pierre DEMOUCHE & Véronique WEISS 19 juillet



DECES

CAILOL	Léonce	03 avril	SIERENTZ
HURTH	Gérard	03 mai	COLMAR
TUGLER/SALCH	Marie-Louise	22 août	COLMAR
PICHON	Christophe	19 octobre	BERGHOLTZ
HEBDING	Serge	07 novembre	OBERENTZEN

ILS ONT CHOISI DE S'INSTALLER A OBERENTZEN

Rue Saint-Nicolas

Famille FISCHER Jean-Pierre

Rue du parc

Famille MACHAVOINE Thierry
Famille RITZ-MULLER Denis
WOLFF Alexandre

Rue de la gare

Famille TAGLANG Adrien
WIPFF Roland et CLAUDEPIERRE Yvette

CHALEUREUSE BIENVENUE

Rue de Verdun

AUCANT Solange
MALFARA Tiffany
GLOWACZ Cyril et LOUISON Audrey

Rue des bleuets

SPINNER Stéphane
HUGUET Julien et LEVY Manon

Ainés à l'honneur



22 janvier : 85 ans **Louis JENNY**

08 février : 85 ans **Jeanne JENNY**

08 avril : 80 ans
Marthe WEISS



Nos sincères félicitations !

AUTOUR de l'ERABLE



Photo souvenir autour de l'érable qui vient d'être planté fin février dans la cour de l'école. Il remplace un tilleul qui était fortement fragilisé par le poids des ans.

Présents sur la photo :

- classe des moyens/grands
- classe de CM1/CM2
- adultes (de gauche à droite) :
Martine Brendlé, enseignante,
Martine Antony, ATSEM,
Didier Bignosi, conseiller
pédagogique en sciences,
intervenant dans la classe
élémentaire, Bernard Brendlé,
enseignant au CM.

CROIX ROUGE

Patrice Hegy, Président de l'Union Locale de la Croix Rouge (Ensisheim) nous prie de transmettre le message suivant :

Du samedi 16 mai au samedi 24 mai se tiendra la quête annuelle de la Croix-Rouge Française... Elle constitue un appel à la solidarité, à la générosité, à la mobilisation de tous.... Vos dons seront destinés à l'aide matérielle des personnes en difficultés, au renouvellement de notre matériel et resteront exclusivement sur nos communes. La situation aujourd'hui par un manque de personnes ne nous permet plus de faire comme les années précédentes du porte à porte, c'est pour cela que vous pouvez envoyer vos dons à l'adresse suivante : Croix Rouge Française, 1 rue Xavier Mosmann 68 190 ENSISHEIM

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

ANNIVERSAIRES

Rejoindront le Club des Septuagénaires en 2015 :

LINDNER Monique	29/01/1945
KUHN Antoinette	14/03/1945
ERNST Suzanne	01/04/1945
HEBDING Geneviève	01/10/1945
REYMANN Claire	11/11/1945
HEGY Lucien	18/11/1945

Juillet

GROSS	<i>Eugène</i>	06/07/1928	87 ans
BRETZ	<i>M. Jeanne</i>	13/07/1941	74 ans
KELLER	<i>René</i>	13/07/1930	85 ans
BRUCK	<i>Joseph</i>	16/07/1932	83 ans
ULMER	<i>Anna</i>	19/07/1933	82 ans
BALGA	<i>Madeleine</i>	22/07/1927	87 ans
HEBDING	<i>Gérard</i>	23/07/1941	74 ans

Août

HEBDING	<i>A. Marie</i>	28/08/1935	80 ans
----------------	-----------------	------------	---------------

Septembre

KUHN	<i>Roland</i>	04/09/1942	73 ans
ERNST	<i>M. Josée</i>	05/09/1942	73 ans
CAILLE	<i>Marc</i>	07/09/1932	83 ans
ERNST	<i>François</i>	10/09/1944	71 ans
HEBDING	<i>Bernard</i>	23/09/1942	73 ans
ERNST	<i>Reine May</i>	27/09/1941	74 ans

Octobre

WEISS	<i>Jean-Michel</i>	01/10/1934	81 ans
BRETZ	<i>Marie-Odile</i>	01/10/1942	73 ans
PUEL	<i>Georges</i>	04/10/1938	77 ans
BRUCK	<i>Germaine</i>	10/10/1926	89 ans
ERNST	<i>Hortense</i>	10/10/1926	89 ans
GUTLEBEN	<i>Louise</i>	15/10/1918	97 ans
LINDNER	<i>Erwin</i>	22/10/1942	73 ans
KRIL	<i>Daniel</i>	24/10/1944	71 ans
HEBDING	<i>André</i>	26/10/1934	81 ans

Novembre

HEBDING	<i>Pierre</i>	06/11/1939	76 ans
JAEGGY	<i>Joseph</i>	11/11/1929	86 ans
BONACIER	<i>Yvette</i>	25/11/1944	71 ans

Décembre

PUEL	<i>Marie-Rose</i>	02/12/1940	75 ans
FRANTZ	<i>Anne</i>	08/12/1926	89 ans
JAEGGY	<i>Madeleine</i>	28/12/1941	74 ans
MERIAN	<i>Eugène</i>	28/12/1928	87 ans

OBERENTZEN INFO N°4 – 2015

- Journal d'informations communales ■ Tirage : 280 exemplaires ■ Directeur de la publication : René MATHIAS, Maire
- Rédaction : H. ANTONY - P. ANTONY – H. BAUER - B. BRENDLE – N. HEGY - Ch. WERTHE